

S.ER.SO.2373.F.24

UNITÉ 2 : APPLIQUER LA DÉMARCHE ERGOTHERAPEUTIQUE

RESPONSABLE DE MODULE : ROMAIN BERTRAND

# TABLE DES MATIERES

1	Organisation générale de l'Unité	3
2	Objectifs généraux de l'Unité	3
3	Planning organisationnel	3
4	Contenu du rapport	4
5	Evaluation du rapport (grille critériée)	5
6	Déroulement	9

# 1 ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'UNITÉ

Cette unité d'enseignement, qui se compose de 16 périodes de cours, porte sur la rédaction d'un rapport dans lequel les étudiant es doivent appliquer la démarche ergothérapeutique à une situation clinique rencontrée en période de formation pratique de niveau 1 (module 2391).

Quatre périodes de cours de travail étudiant·e, prévues dans l'horaire, sont préalablement consacrées à la préparation du premier atelier. Par la suite, les étudiant·es sont réparti·es en quart de classe, dans les mêmes groupes que ceux du module 2391. De même, les enseignant·es de référence sont les mêmes que pour la formation pratique, afin d'assumer une continuité du suivi. Les 12 périodes en quart de classe impliquent des ateliers de discussion (3 ateliers de 4 périodes) qui visent à accompagner les étudiant·es dans l'organisation des données collectées en stage et dans l'application de la démarche (cf. point 4).

Les étudiant es doivent rendre leur rapport à leur enseignant e référent e sous format word via la plateforme moodle, dans la boîte de dépôt prévue à cet effet, au plus tard en fin de semaine 51 (vendredi 20 décembre 2024, 18h). Le présent document est transmis aux étudiant es avant le début de la Formation Pratique (module 2391), lors de l'analyse de pratique pré-stage.

# 2 OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'UNITÉ

- Mettre en oeuvre une démarche ergothérapeutique à partir d'une situation rencontrée en formation pratique
- Justifier les éléments de la démarche ergothérapeutique et du raisonnement professionnel

### 3 PLANNING ORGANISATIONNEL

### Temps de travail étudiant-e (4 périodes)

Mardi 5 novembre, 13h-16h15

### Ateliers de discussion (12 périodes)

Atelier 1 : Mardi 12 novembre 2024, 8h30-12h Atelier 2 : Mardi 26 novembre 2024, 13h-16h15 Atelier 3 : Mardi 10 décembre 2024, 13h-16h15

Romain Bertrand Emmanuelle Bourloud Anne Deblock-Bellamy Marie-Gabrielle Wick-Brasey

# 4 CONTENU DU RAPPORT

Chaque étudiant-e doit réaliser un rapport écrit, individuel, qui comporte une démarche ergothérapeutique appliquée à une situation vue en stage de formation pratique de niveau 1 (FP1). La démarche ergothérapeutique décrite par l'Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE) sert de référence pour la construction de ce rapport, jusqu'au plan de traitement.

Les étudiant es ont reçu comme consigne lors des analyses de pratique pré-stage de la FP1, de procéder dans un premier temps à une récolte de données d'une situation rencontrée pendant la formation pratique. A partir de cette récolte de données, les étudiant es complèteront le profil occupationnel et l'état occupationnel d'un e client e.

Afin de procéder à la récolte de données la plus complète possible, les étudiant·es peuvent s'appuyer sur différents outils :

- Modèle du profil occupationnel (version française du Occupational Profile Template de l'American Occupational Therapy Association (AOTA))
- Grille d'évaluation du AMPS et la liste des habiletés d'après l'Occupational therapy practice framework: Domain and Process (4th ed.) (OTPF) de l'American Occupational Therapy Association (AOTA)
- La Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel (MCRO)
- Tout outil ou instrument disponible sur le lieu de stage.

L'ensemble de ces documents (hors outils disponibles sur le lieu de stage) sont disponibles sur Moodle, sur la page du module 2373. La démarche sera ainsi construite sur la base de cette récolte de données. Les outils complétés peuvent être mis en annexe au dossier.

Les étudiant·es doivent construire leur rapport de **9 pages** (+/- 0,5 page) en suivant la trame suivante (à laquelle se réfère la grille critériée) :

#### PARTIE 1 : Demande d'intervention (1,5 pages)

- 1. Brève présentation du milieu de stage
- 2. Brève présentation du ou de la cliente (qui, âge, provenance, statut, résidence...)
- 3. Origine de la demande (qui a prescrit)
- 4. Motif de la demande (quelle est la demande faite à l'ergothérapeute et de qui vient-elle)
- 5. Faire état des données manquantes quant à la demande d'intervention et discuter de leur intérêt

#### PARTIE 2 : Evaluation (5 pages)

- 1. Profil occupationnel (2 pages max):
  - a. Décrire et justifier les moyens de récoltes de données utilisés pour compléter le profil occupationnel.
  - b. Clarifier le contexte et les préoccupations actuelles du ou de la client-e.

- c. Présenter les informations sur l'histoire occupationnelle, incluant les intérêts, les besoins, les difficultés et les ressources du ou de la client-e. Si besoin, créer les données nécessaires pour la suite de la démarche (et les mettre dans une autre couleur).
- d. Préciser les facteurs contextuels qui limitent ou soutiennent la réalisation des occupations.
- 2. Etat occupationnel (2 pages max):
  - a. Décrire et justifier les moyens de récolte de données utilisés pour établir l'état occupationnel.
  - b. Décrire les performances occupationnelles du ou de la client·e. Si besoin, créer les données nécessaires pour la suite de la démarche (et les mettre dans une autre couleur).
- 3. Synthèse de la situation (0,5 page max) : sur la base du profil occupationnel et de l'état occupationnels précédemment complétés, relever et justifier les problèmes qui vont faire l'objet de l'intervention ergothérapeutique, puis les synthétiser.
- 4. Réfléchir sur la mise en œuvre de l'évaluation (0,5 page max) : discuter les données manquantes et celles qui ont été crées dans le profil occupationnel et l'état occupationnel (types de données, leur intérêt)

#### PARTIE 3 : Plan d'intervention (1,5 page)

- 1. Poser la finalité, le ou les but(s) et au moins trois objectifs (SMART) de l'intervention, qu'ils soient à long, moyen ou court terme, sur la base de votre évaluation.
- 2. Organiser le plan d'intervention: donner un exemple d'activité, de méthode ou de technique d'intervention qui pourrait être utilisé pour aller à la rencontre de chaque objectif. Plusieurs objectifs peuvent être visés avec le même exemple.
- 3. Discuter de la mesure dans laquelle votre lieu de pratique influence le plan d'intervention proposé.

### PARTIE 4 : Adopter une pratique réflexive (1 page)

- 1. Synthèse réflexive personnelle sur l'ensemble de la démarche appliquée: moyens de récolte de données, organisation et intérêt des données, évaluation, élaboration du plan d'intervention, activités, méthode ou technique d'intervention envisagés.
- 2. Proposition et argumentation de pistes d'amélioration personnelles quant à la récolte de données et leur organisation, pour la future période de FP2 (métacognition).

# 5 EVALUATION DU RAPPORT (GRILLE CRITÉRIÉE)

Le dossier doit être mis en ligne sur Moodle, dans la boîte de dépôt prévue à cet effet pour chaque groupe, au plus tard en fin de semaine 51 (vendredi 20 décembre 2024, 18h). Un dossier rendu hors délai mais avant la fin de la semaine 7, obtient au maximum la note 4 pour l'unité. Un dossier rendu après la semaine 7, obtient 1; l'unité doit être remédiée.

L'évaluation du rapport se fait sur la base de la grille critériée présentée ci-dessous. La note finale s'obtient en divisant la note totale par 51 et en la multipliant par 6.

Très bien (3)	Bien (2,5)	Suffisant (2)	Insuffisant (1)			
Partie 1 : Demande d'intervention						
L'ensemble des informations sont présentes et pertinentes et  Une réflexion pertinente face aux données manquantes est menée et présentée	Certaines informations sont partielles ou peu pertinentes ou  La réflexion quant aux données manquantes est présentée mais est parfois peu pertinente	Il manque un nombre conséquent d'informations pour saisir la demande ou Aucune réflexion pertinente quant au manque de données n'est proposée	Il manque un nombre conséquent d'informations pour saisir la demande et Aucune réflexion pertinente quant au manque de données n'est proposée			
Partie 2 : Evaluation // Profil occupation	onnel					
Tous les moyens de récolte de données utilisés sont décrits de manière complète	Un des moyens de récolte de données utilisés est décrit de manière incomplète	Au moins deux des moyens de récolte de données utilisés sont décrits de manière incomplète	Au moins deux des moyens de récolte de données utilisés sont décrits de manière incomplète			
et Tous les moyens de récolte de données utilisés sont justifiés	ou Un des moyens de récolte de données utilisés n'est pas justifié	ou  Au moins deux des moyens de récolte de données utilisés ne sont pas justifiés	et Au moins deux des moyens de récolte de données utilisés ne sont pas justifiés			
Le contexte du ou de la client-e est présenté de manière pertinente	Le contexte du ou de la client-e est partiellement présenté	Plusieurs informations concernant le contexte du ou de la client∙e sont manquantes ou peu pertinentes	Plusieurs informations concernant le contexte du ou de la client⋅e sont manquantes ou peu pertinentes			
et	ou	ou	et			
Les préoccupations actuelles du ou de la client-e sont présentées de manière pertinente	Les préoccupations actuelles du ou de la client-e sont partiellement présentées	Plusieurs informations concernant les préoccupations actuelles du ou de la client·e sont manquantes ou peu pertinentes	Plusieurs informations concernant les préoccupations actuelles du ou de la client·e sont manquantes ou peu pertinentesprésentées			
L'histoire occupationnelle est complète et présentée de manière pertinente	Certaines informations concernant l'histoire occupationnelle sont manquantes <i>ou</i> peu pertinentes	L'histoire occupationnelle est incomplète <i>ou</i> confuse	L'histoire occupationnelle est incomplète et confuse			
Les facteurs contextuels qui limitent ou soutiennent la réalisation des occupations sont décrits <i>et</i> présentés de manière pertinente	Les facteurs contextuels sont parfois décrits de manière partielle <i>ou</i> peu pertinentes	Plusieurs informations concernant les facteurs contextuels sont manquantes ou pas pertinentes	Plusieurs informations concernant les facteurs contextuels sont manquantes et celles qui sont présentées ne sont pas pertinentes			

Partie 2 : Evaluation // Etat occupationnel						
Les moyens de récolte de données utilisés sont décrits	Les moyens de récolte de données utilisés sont parfois décrits de manière incomplète	Il manque un nombre conséquent d'informations quant aux moyens de récolte	Il manque un nombre conséquent d'informations quant aux moyens de récolte			
et	ou	ou	et			
Les moyens de récolte de données utilisés sont justifiés	Les moyens de récolte de données utilisés sont parfois peu justifiés	Les moyens de récolte de données utilisés ne sont que peu justifiés	Les moyens de récolte de données utilisés ne sont que peu justifiés			
Les performances occupationnelles du ou de la client-e sont décrites de manière pertinente et	Les performances occupationnelles du ou de la client e sont partiellement décrites ou	Les performances occupationnelles du ou de la client-e sont incomplètes ou	Les performances occupationnelles du ou de la client-e sont incomplètes et			
Les données nécessaires sont créées de manière pertinente et sont complètes	Les données créées ne sont parfois pas pertinentes ou incomplètes	Les données créées sont peu pertinentes et incomplètes	Les données créées sont peu pertinentes et incomplètes			
Partie 2 : Evaluation // Synthèse de la	Partie 2 : Evaluation // Synthèse de la situation					
Les problèmes relevés sont justifés	Les problèmes relevés sont parfois peu justifiés	Les problèmes relevés sont peu justifiés	Les problèmes relevés sont peu justifiés			
et	ou	ou	et			
Les problèmes relevés sont synthétisés de manière pertinente	La synthèse des problèmes est un peu confuse	La synthèse des problèmes est incomplète ou peu pertinente	La synthèse des problèmes est incomplète ou peu pertinente			
Partie 2 : Evaluation // Réflexion						
Les données manquantes sont identifiées	Les données manquantes sont partiellement identifiées	Peu de données manquantes sont identifiées	Peu de données manquantes sont identifiées			
et	ou	ou	et			
Les données manquantes sont discutées de manière pertinente	Les données manquantes sont parfois discutées de manière peu pertinente	Les données manquantes sont identifiées sont peu discutées	Les données manquantes sont identifiées sont peu discutées			
Partie 3 : Plan d'intervention						
Le plan de traitement est complet et	Certaines informations du plan de traitement manquent	Le plan de traitement est incomplet ou	Le plan de traitement est incomplet et			
Les liens entre la finalité, les buts et les objectifs sont cohérents	ou  Les liens entre la finalité, les buts et les objectifs sont peu cohérents	Les liens entre la finalité, les buts et les objectifs ne sont pas cohérents	Les liens entre la finalité, les buts et les objectifs ne sont pas cohérents			

Tous les objectifs sont SMART	Un des objectifs n'est pas SMART	Deux des objectifs ne sont pas SMART	Plus de deux objectifs ne sont pas SMART				
Un exemple d'activité, de méthode ou de technique d'intervention est proposé pour chaque objectif et  Chaque exemple est pertinent au regard de l'objectif adressé	Un des exemples d'activité, de méthode ou de technique d'intervention qui adresse un objectif, est incomplet ou  Un des exemples n'est pas pertinent au regard de l'objectif adressé	Deux exemples d'activité, de méthode ou de technique d'intervention qui adressent un ou plusieurs objectif·s, sont incomplets ou  Deux exemples ne sont pas pertinents au regard des objectifs adressés	Plus de deux exemples d'activité, de méthode ou de technique d'intervention qui adressent un ou plusieurs objectif·s, sont incomplets et  Plus de deux exemples ne sont pas pertinents au regard des objectifs adressés				
La mesure dans laquelle le lieu de pratique influence le plan d'intervention est discutée de manière pertinente	La mesure dans laquelle le lieu de pratique influence le plan d'intervention est discutée mais de manière peu pertinente	La mesure dans laquelle le lieu de pratique influence le plan d'intervention est peu discutée	La mesure dans laquelle le lieu de pratique influence le plan d'intervention n'est pas discutée ou de manière confuse				
Partie 4 : Pratique réflexive							
La synthèse personnelle est riche et approfondie	La synthèse personnelle est peu approfondie	La synthèse personnelle est très peu approfondie	La synthèse personnelle est incomplète, elle ne permet pas de saisir la réflexion de l'étudiant·e.				
Plusieurs propositions pour la FP2 sont présentées et sont toutes pertinentes	Plusieurs propositions pour la FP2 sont présentées <i>mais</i> une des propositions n'est pas pertinente	Plusieurs propositions pour la FP2 sont présentées <i>mais</i> au moins deux des propositions ne sont pas pertinentes	Une seule proposition pour la FP2 est présentée <i>et</i> celle-ci n'est pas pertinente				
Qualités formelles	Qualités formelles						
La démarche est complète	La démarche est complète mais sa trame est parfois confuse	La démarche est complète mais la trame est généralement confuse	La démarche est incomplète, il manque au moins une partie				
La forme correspond aux critères de la filière ergothérapie et Le nombre de pages est respecté	La forme correspond partiellement aux critères de la filière ergothérapie ou  Le nombre de pages est respecté à quelques lignes près	La forme ne correspond pas aux critères de la filière ergothérapie et est à revoir ou  Le nombre de pages n'est pas respecté	La forme ne correspond pas aux critères de la filière ergothérapie et est à revoir et  Le nombre de pages n'est pas respecté				

Pour les parties 1 à 4 du rapport, un élément de la grille manquant dans le rapport obtient la note de 0 à l'item correspondant

# 6 DÉROULEMENT

Trois ateliers de discussion sont proposés pour accompagner les étudiant-es dans la réalisation de leur rapport. Chacun dure 4 périodes et alterne différentes modalités pédagogiques, notamment du travail individuel, des discussions en sous-groupes et des échanges en plénières. Les étudiant-es peuvent ainsi avancer sur leur rapport au fur et à mesure des ateliers, afin de réduire le temps de travail personnel. A noter que les ateliers peuvent être ajustés au fur et à mesure selon leur déroulement effectif.

Avant le premier atelier, les étudiant-es disposent de temps de travail (quatre périodes) prévu dans l'horaire pour aller relire la démarche de l'ergothérapie du cours du module 1105, mettre au propre et organiser leur données, ainsi que commencer à rédiger leur rapport.

#### Atelier 1 : Collecte et organisation des données

Ce premier atelier permet aux étudiant es de discuter de leur évaluation initiale. Chacun e présente la situation choisie pour le rapport ainsi que la demande d'intervention. Toujours pendant cet atelier, les étudiant es présentent les moyens utilisés pour leur récolte de données, discutent de leurs données et de l'organisation de celles-ci. Enfin, du temps de travail individuel est consacré à la rédaction du rapport.

Pré-requis à l'atelier 2 : rédiger un premier jet du profil occupationnel et de l'état occupationnel

### > Atelier 2 : Profil et état occupationnels

Le deuxième atelier permet aux étudiant-es de compléter le profil et l'état occupationnels de leur client-e. Des étudiant-es commencent à travailler en individuel sur la synthèse de leur situation en fin d'atelier.

Pré-requis à l'atelier 3 : terminer la synthèse de la situation.

#### > Atelier 3 : Problématisation et plan de traitement

Dans ce troisième et dernier atelier, les étudiant-es finalisent leur synthèse et élaborent leur plan d'intervention. Du temps individuel est prévu pour que les étudiant-es complètent leur rapport.